



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier, Nathalie Houdayer,
Jean-Paul Moutiez (Galilée).

Vendredi 30 novembre 2012

N° 479

Associations

L'économie sociale et solidaire (ESS) et le mouvement perpétuel

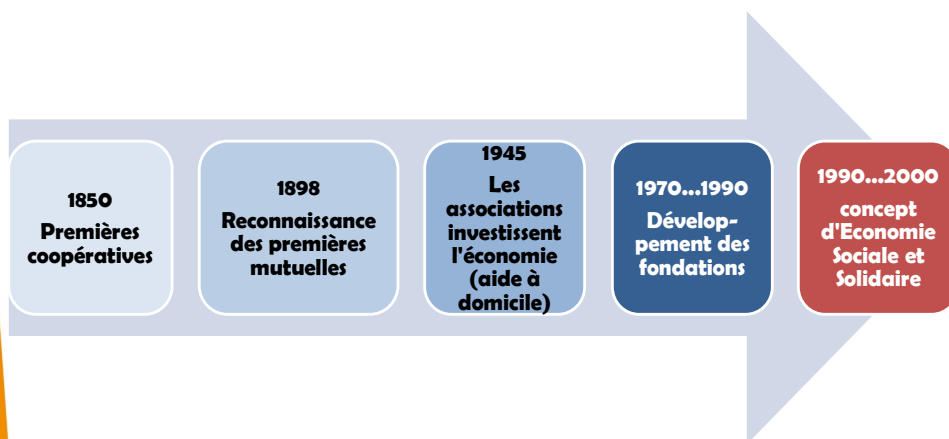
L'économie sociale et solidaire reste difficile à appréhender pour beaucoup d'entre nous ⁽¹⁾. S'agit-il d'un secteur d'activités situé en dehors de l'économie marchande ? d'un statut particulier d'entreprise ? d'activités sociales ?... Faute de définition claire, chacun en a sa propre représentation.

Pour mieux comprendre, il convient de se placer d'un point de vue historique. De tous temps et dans tous les pays, des femmes et des hommes se sont regroupés pour développer des activités basées sur l'entraide et les solidarités. Mais l'économie sociale devient visible au milieu du XIX^e siècle avec la création, en Grande-Bretagne, des premières **coopératives**. La révolution industrielle modifie profondément l'économie des pays européens et de nouveaux enjeux sociaux émergent (naissance du patronat et du salariat ouvrier). Relayés par de grands mouvements de pensée (syndicalismes ouvriers et agricoles, socialisme, catholicisme progressiste...), les systèmes coopératifs vont progressivement s'étendre avec un réel succès, proposant une conciliation nouvelle entre capital et travail. Ce courant humaniste qui considère que la création de richesse doit être au service du développement humain (répartition équitable des richesses, gestion démocratique...) va s'étoffer et se diversifier tout au long des XIX^e et XX^e siècles avec la reconnaissance juridique des **mutuelles** en 1895, l'engagement des **associations** dans les champs de l'économie après la Seconde Guerre mondiale, et à partir du milieu des années 1970, le développement des **fondations**.



Jean-Paul Moutiez,
directeur de Galilée

L'ESS d'un point de vue historique



L'ESS : une économie au service de l'humain

⁽¹⁾ – Nous empruntons un texte rédigé par Jean-Paul Moutiez, de l'association Galilée (membre du réseau Culture et Promotion), publié dans *La Lettre de l'économie sociale et solidaire du Pays de Saint-Omer*, n° 5 de novembre 2012.

Dans un contexte d'aggravation de la crise économique, de mondialisation et de délocalisations d'entreprises, le terme **économie sociale et solidaire (ESS)** va émerger il y a une quinzaine d'années, afin de mettre en valeur ces différents champs d'activités hétéroclites, mais articulées autour de valeurs convergentes et potentiellement génératrices de développement et d'emplois.

Deux pôles complémentaires constituent l'ESS : **l'économie sociale** qui s'inscrit dans les mécanismes de l'économie marchande classique, mais cherche à en modifier les valeurs et le fonctionnement, et **l'économie solidaire** qui a pour ambition la transformation sociale et crée le plus souvent des activités dans des champs peu exploités ou jugés non rentables aux conditions du marché (la différence est cependant souvent ténue entre ces deux pôles).

Mais le mouvement amorcé il y a plus de 150 ans continue aujourd'hui encore à se développer et à se diversifier du fait de la montée inéluctable du chômage durable de masse et du besoin de chacun de redonner du sens à l'économie et plus globalement à nos modes de vie.

Les **structures d'insertion par l'économie** mobilisent les champs économiques à des fins de lutte contre l'exclusion. Un nombre croissant de **collectivités locales** vont au-delà de leurs compétences habituelles pour appuyer les initiatives ou s'investir directement dans la

création d'activités « économiques », en réponse à des enjeux sociaux (ex : services de la petite enfance, transport à la demande, services aux personnes âgées, soutien au monde associatif, épiceries sociales...). Les **associations** ne cessent d'accroître leur présence dans de multiples champs « économiques » (activités de tri/revalorisation ; éducation à l'environnement ; valorisation d'activités culturelles dans l'éducation populaire...).

Enfin, des chefs d'**entreprises**, conscients des dérives du capitalisme, tendent à imaginer de nouveaux modes de gestion des ressources humaines autour de valeurs proches de l'ESS.

L'ESS ne peut se définir que comme un mouvement perpétuel, fondé sur des valeurs de solidarité, de démocratie et d'équité. Elle vise à articuler l'économie et le social. Son initiative appartient à tous (élus, responsables d'entreprise, acteurs associatifs, techniciens de collectivité, habitants...). La faculté de l'ESS à se remettre en question, à évoluer, à s'engager dans l'innovation sociale et l'expérimentation économique en font l'un des atouts de la réussite de nos projets de développement territoriaux.



Galilée
7 place Roger-Salengor
62510 Arques
Tél. 03 21 88 17 66
Mél. galilee.arques@wanadoo.fr

Associations

Le « DLA », cela se passe comme ça avec « Chapazard »

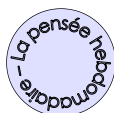
La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) vient de publier une plaquette de seize pages sur le Dispositif local d'accompagnement (DLA), un « *outil de développement* » au service notamment des associations et des territoires, financé par l'État, la Caisse des Dépôts, le Conseil régional et, en Mayenne et en Sarthe, par Créavenir. Cet outil vise principalement la « *consolidation des emplois dans les structures d'utilité sociale* ». En Mayenne, c'est le CÉAS qui est référent départemental pour ce dispositif. La plaquette de la Cress illustre le DLA par la présentation de divers accompagnements réalisés par grands secteurs d'activité. Ainsi, pour la culture, la Cress a retenu l'accompagnement de l'association Chapazard, créée en 2004 et implantée à Pré-en-Pail.

« *Compagnie du nouveau cirque* », Chapazard a posé ses valises en Mayenne après sept années de tournées itinérantes. « *C'est avec cette volonté de s'implanter sur le territoire mayennais et de renforcer un rayonnement*

local que l'association a fait appel au DLA »...

Des rencontres avec le CÉAS ont permis d'identifier une problématique : « *Cerner les besoins du territoire et les potentiels de développement afin d'adapter les activités de l'association et de faire évoluer son fonctionnement* ». Un accompagnement s'est alors mis en place avec l'intervention d'un prestataire. « *Le regard extérieur de l'intervenant, précise la plaquette, a permis d'éclaircir la situation économique et fonctionnelle de la structure et ainsi de dégager des pistes d'actions* ».

Au final, « *la compagnie Chapazard a pu élaborer son projet en adaptant ses compétences, ses moyens humains et son fonctionnement grâce aux différents outils qu'elle s'est appropriés lors de l'accompagnement* ». Aujourd'hui, Chapazard a « *réussi sa transition pour se sédentariser et s'inscrire durablement dans le territoire* »...



« *Rien de durable ne se construit sans effort et sans contrainte et la vraie vie, ce n'est pas l'abandon au virtuel mais bien la confrontation au réel* ».

Michel Rose, président FAL 53 – Ligue de l'enseignement,
« Refondation de l'école de la République » (éditorial), *FAL Infos* 53 n° 16 de novembre 2012.